[DATE]

L’hon. Blaine Higgs, premier ministre, Blaine.Higgs@gnb.ca

L’hon. Robert Gauvin, vice-premier ministre, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, Robert.Gauvin@gnb.ca

L’hon. Ernie Steeves, ministre des Finances, président du Conseil du Trésor, Ernie.Steeves@gnb.ca

L’hon. Bill Oliver, ministre des Transports et de l’Infrastructure, Bill.Oliver@gnb.ca

Messieurs,

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude concernant l’annulation du financement public prévu dans le projet de nouvelles installations pour le Musée du Nouveau-Brunswick. En tant que [Canadien/Canadienne], j’ai à cœur la protection du patrimoine culturel du Canada. Sans ces nouvelles installations, les inestimables collections du musée demeureront à risque.

Le Musée du Nouveau-Brunswick est le plus ancien musée du Canada et, comme l’énoncé de mission du MNB l’indique, « il s’agit d’un organe d’archivage, d’un gardien et protecteur de premier ordre de matériel qui documente et représente le patrimoine naturel et culturel du Nouveau-Brunswick et des régions connexes ». La préservation et l’exposition de ces collections contribuent non seulement à la santé économique de Saint-Jean et de la province en attirant plus de 65 000 visiteurs chaque année, mais elles enrichissent également la vie des Néo-Brunswickois et des Canadiens. J’ai pu moi-même profiter des collections du MNB [INSÉRER UNE ANECDOTE AU BESOIN] et j’espère que celles-ci demeureront accessibles aux générations futures.

Si la construction de ces nouvelles installations est retardée, les collections du musée demeureront sujettes aux risques liés à l’encombrement et aux problèmes structurels. La sécurité du personnel comme des collections est en jeu. La destruction récente dans un incendie du musée national du Brésil a tragiquement illustré ce qui peut se produire quand un gouvernement omet d’agir. La décision d’annuler le financement provincial attribué à ce projet de nouvelles installations pourrait causer la perte d’irremplaçables éléments du patrimoine culturel canadien. Par conséquent, puisque vous êtes les protecteurs du Musée du Nouveau-Brunswick et les défenseurs des intérêts des Néo-Brunswickois d’aujourd’hui et de demain, je vous prie très personnellement de prendre immédiatement des mesures pour faire en sorte que le Musée du Nouveau-Brunswick puisse jouir d’installations neuves, modernes et adéquates.

Je vous remercie d’avoir pris le temps de me lire.

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations les plus distinguées.

[VOTRE NOM]

CC :

Alison Freake, présidente de l’Association canadienne pour la conservation et la restauration des biens culturels, president@cac-accr.ca

Bill Hicks, chef de la direction, Musée du Nouveau-Brunswick, Bill.Hicks@nbm-mnb.ca